



Destinataire : Aux parents et aux élèves de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Expéditeur : Mario Cyr, directeur général
Date : 26 mars 2020
Objet : **Continuité scolaire**

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé que dès le 30 mars prochain, des activités pédagogiques optionnelles seront progressivement proposées à partir de plateformes en ligne et de la télévision publique, et ce, dans le but de continuer à stimuler l'apprentissage des élèves.

Également, il fera parvenir aux commissions scolaires, de manière hebdomadaire, à partir du 6 avril prochain, une trousse d'activités pédagogiques clé en main. Les directions d'école vous indiqueront comment avoir accès à ces activités d'apprentissages.

Les écoles seront en mesure d'offrir certains services en complémentarité de l'offre du ministère. Chaque école vous fera suivre les informations concernant les services offerts dans les prochaines semaines.

Nous vous réitérons notre engagement à vous soutenir dans cette situation exceptionnelle.